AVIS

DE M. L'ARCHEVÊQUE D'AUCH,

A plusieurs Catholiques de son Diocese, & principalement à quelques habitans des campagnes.

POURQUOI faut-il, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'à la douleur amere dont je suis pénétré, plusieurs d'entre vous ajoutent encore un sujet de peine bien grand ? Pourquoi faut-il que ce nouveau chagrin me vienne de la part de ceux dont la foi & les sentimens religieux m'avoient donné d'ailleurs tant de consolations ? Mais qu'importent mes consolations & mes peines ? C'est de votre propre avantage, c'est de votre salut, M. F., qu'il s'agit ici : ce n'est que sous ce rapport que j'ai droit de vous parler de mes chagrins.

C'est vous sur-tout qui les causez, bons & chers habitans de la campagne : j'apprends que malgré votre attachement à l'Eglise & votre horreur pour le schisme, vous vous obstinez à croire qu'il vous est permis d'entrer dans les Eglises des intrus & des apostats, pour y assister à la Messe & aux Offices. On vous a cependant dit bien souvent que vous ne deviez avoir avec eux aucune communication dans les choses saintes ; que vous deviez à peine en avoir pour les choses temporelles. C'est le Souverain Pontife qui vous l'a dit ; ce sont tous les Evêques

catholiques : cette défenſe eſt auſſi ancienne que l'Égliſe : elle eſt de droit naturel & de droit divin : on vous a répété que vous ne pouviez ni aſſiſter aux Meſſes, Vêpres, Inſtructions des intrus & des jureurs, ni recevoir d'eux aucun Sacrement, ſans participer à leur ſchiſme, ſans vous rendre complices de leurs ſacrileges. Leurs ſacrileges & leur ſchiſme vous font horreur, dites-vous, & cependant vous entrez dans leurs Egliſes, vous entendez leurs Meſſes & leurs Inſtructions. Ah ! M. F., quelle inconſéquence & quelle imprudence ! Vous aviez ſi bien commencé, voulez-vous ſi mal finir ? Vous avez commencé par ſuivre l'Eſprit de Dieu ; pourquoi finiſſez-vous par celui d'une erreur bien dangereuſe ? Je ſais que vos ſentimens ne ſont pas coupables ; examinons vos motifs.

Vous voulez obéir au précepte de ſanctifier les Dimanches & Fêtes en entendant la Meſſe : mais c'eſt la Meſſe de ſes vrais Miniſtres, que l'Egliſe vous ordonne d'entendre, & non pas celle des miniſtres de ſatan. Au défaut de cette Meſſe, la ſeule légitime, l'Egliſe vous défend d'en entendre une autre. Vos véritables Curés & Vicaires ſont diſperſés, vos Egliſes ſons livrées aux intrus & aux ſchiſmatiques : eh bien, Dieu ne vous demande pas l'impoſſible : l'obligation d'entendre la Meſſe & d'aſſiſter aux Offices, eſt dès-lors ſuſpendue par l'Egliſe elle-même, juſqu'à ce que vos Prêtres vous ſoient rendus : contentez-vous de vous unir à eux de cœur & d'eſprit ; offrez à Dieu le ſaint Sacrifice qui ſe célebre dans tout le reſte de l'Egliſe catholique : priez dans l'intérieur de vos maiſons, ou ſeuls, ou réunis à vos femmes, à vos enfans & à vos domeſtiques : que les chefs de famille faſſent ou des inſtructions, ou des lectures pieuſes. Saint Athanaſe

raconte qu'à son retour à Alexandrie, il trouva chaque maison comme une Eglise, destinée à la priere & à la pratique de la vertu. Soyez sans inquiétude, Dieu descendra dans vos cœurs, il habitera au milieu de vous, & votre foi ne sera point ébranlée : c'est de lui qu'elle vient ; il saura la nourrir & la faire croître.

Quels sont donc, dit un grand Evêque, *ces chrétiens si altérés, qui ont besoin à toute force d'aller puiser les choses saintes au milieu d'un cloaque, & contre les convenances, les regles & l'esprit de l'Eglise? Les Juifs*, dit-il encore, *ont les mêmes écritures que vous, ils chantent les mêmes pseaumes, irez-vous vous affilier à une synagogue*? Non, sans doute, M. F. ; eh bien ! vous commettez un beaucoup plus grand crime, lorsque vous entrez dans les Eglises des intrus & des jureurs ; car le danger d'être séduit par les Juifs n'est pas considérable, & il y en a ici un très-grand. Le scandale que vous donneriez en entrant dans une synagogue, n'entraînerdit personne : celui de votre communication avec des Prêtres sacrileges, peut causer la ruine d'un grand nombre. Ces Prêtres sacrileges eux-mêmes sont plus coupables que les Juifs ; ils voient la vérité clairement, & ils la foulent aux pieds, parce qu'elle est contraire à leurs passions. Saint Pierre dit, *qu'il vaut mieux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de s'en écarter après l'avoir connue.*

En vain ils vous diront, M. T. C. F., qu'ils n'ont rien changé au culte ; que c'est le même sacrifice ; que ce sont les mêmes prieres, les mêmes ornemens, & mêmes cérémonies. Non, ce n'est pas le même sacrifice, il y manque un Ministre de l'Eglise, il y manque l'aveu & le consentement de l'Eglise, son union à ce sacrifice, l'oblation qu'elle y feroit d'elle-même ; il y manque d'être

offert en son nom & par ses mains ; il y manque la grace & les bienfaits spirituels qui devroient en découler. Les sacrifices faits dans l'Eglise catholique appaisent Dieu, ceux des intrus excitent sa colere ; les uns sont de vrais sacrifices, les autres sont des sacrileges. *La véritable hostie*, dit Saint Cyprien, *n'est immolée que dans l'Eglise catholique : chez les schismatiques, il n'y a qu'un pain de deuil, qui souille ceux qui le mangent.*

Ce sont, disent-ils, les mêmes ornemens, les mêmes cérémonies, les mêmes prieres. Mais, de bonne foi, si, pour gagner sa vie, un homme avoit le malheur & l'impiété de supposer qu'il est Prêtre ; n'employeroit-il pas avec scrupule les mêmes ornemens, les mêmes cérémonies, les mêmes paroles ? Cette précaution ne seroit-elle pas nécessaire pour vous mieux tromper ? Il s'agit cependant ici d'un véritable Prêtre, oui ; mais d'un Prêtre à qui l'Eglise a défendu de célébrer, de prêcher, d'administrer les Sacremens ; d'un Prêtre qui commet un sacrilege chaque fois qu'il exerce une fonction ; d'un Prêtre dont les absolutions sont nulles, parce qu'il n'a jamais eu, ou qu'il n'a plus de jurisdiction ; d'un Prêtre, peût-être dont l'ordination impie faite par B*arthe* ou *Molinier*, *Sermet* ou *Constant*, est regardée comme nulle par l'Eglise, puisqu'elle lui défend d'en faire jamais usage ; & qu'elle réduira, quand la paix sera rétablie, à l'habit & à l'état laïque. Heureux encore qu'elle lui accorde la communion à l'article de la mort !

Voulez-vous savoir, M. F., comment l'Eglise Catholique dont vous êtes membres, regarde les Hérétiques, les Schismatiques, les Intrus ? *Qu'y a-t-il de commun*, dit Tertulien, *entre les Hérétiques & les Chrétiens ? S'ils sont Hérétiques, ils ne*

peuvent être Chrétiens. Ils s'appellent Chrétiens, dit Saint Juſtin, *& ils ne le ſont pas.* Le Concile de Sardique parlant d'un Grégoire intrus à Alexandrie, comme Barthe l'eſt à Auch, Molinier à Tarbes, Conſtant à Agen, & Sermet à Toulouſe, ne veut pas qu'il ſoit regardé *ni comme Evêque*, *ni comme Chrétien.* Et voilà les gens dont vous voulez entendre la Meſſe, & recevoir l'abſolution, la communion, l'extrême-onction & la bénédiction nuptiale : Non, non, vous ne le pouvez pas : le Concile de Laodicée défend *aux fideles de faire leurs prieres dans les cimetieres ou chapelles appartenant aux Hérétiques.* Avant lui St. Paul avoit dit, *vous ne pouvez pas participer à la fois à la table du Seigneur & à la table du Démon.*

Sous l'apparence de ſacremens & de remedes ſpirituels, ces apoſtats ne vous donneroient que des poiſons : vous voulez reſter dans le ſein de l'Egliſe, ſéparez-vous donc de ſes ennemis les plus cruels : Jeſus-Chriſt n'eſt point au milieu d'eux : ſi quelquefois ils le cherchent, & s'ils le trouvent, ce n'eſt que pour l'outrager & le crucifier de nouveau. Ah ! qu'ils ſont malheureux de le trouver : Judas l'a ainſi trouvé dans le jardin des Olives : plaignons-les donc, & prions pour eux, mais jamais avec eux : prions pour eux, car malgré l'horreur qu'ils doivent nous inſpirer, horreur qui ne peut jamais être aſſez forte, la charité nous ordonne de deſirer leur converſion.

J'ai dit que votre horreur pour eux ne pouvoit jamais être aſſez forte ; en effet, Jeſus-Chriſt, la douceur même, nous repréſente ces malheureux ſéducteurs ſous la figure de *mercenaires*, de *voleurs*, de *faux Paſteurs*, *qui ne cherchent à s'introduire que pour perdre & maſſacrer le troupeau*, parce que *dans la vérité ce ſont des loups dévorans ſous la peau de brebis : ſi quelqu'un*

n'écoute pas l'Eglise, dit-il, *qu'il ne soit à vos yeux qu'un Payen & un Publicain.* Saint Paul les appelle *ennemis de la croix de Jesus-Christ, ouvriers d'artifices : évitez-les*, dit-il, *n'ayez aucune communication avec eux.* Saint Jean l'Evangéliste, & après lui tous les Peres, les traitent d'*Antechrist.* Ce grand Apôtre de la charité, défend aux fideles *de les saluer : ne ave quidem ei dixeritis.* Apprenant un jour que l'hérétique Cérinthe étoit dans la maison de bains, où il venoit d'entrer, il prit aussi-tôt la fuite, de peur, disoit-il, que la maison ne s'écroulât sur lui. L'hérétique Marcion rencontrant St. Polycarpe, lui demanda *s'il le connoissoit ; oui*, dit-il, *je te connois pour le fils ainé de satan.* Lorsque les premiers fideles entendoient quelque nouveauté contraire à ce qui leur avoit été enseigné par l'Eglise, ils se bouchoient les oreilles & s'enfuyoient.

Qu'en pensez-vous, M. T. C. F. ? Croyez-vous que ces Saints & ces Chrétiens, si ennemis des doctrines nouvelles, eussent assisté aux Offices des Intrus, ou reçu les Sacremens de la main de Jureurs obstinés ? Ils en étoient si éloignés, que pendant la persécution des Ariens, les uns aimoient mieux risquer de mourir sans baptême, les autres aimoient mieux mourir sans absolution, que de les recevoir des Prêtres Ariens ; Dieu, qui mettoit dans leur cœur tant de foi & de véritable charité, savoit bien les sauver sans le secours des Sacremens : ils obtenoient inconteſtablement la rémission de leurs péchés : car qui aime bien l'Eglise, aime bien Jesus-Christ, & qui aime bien Jesus-Christ, ne peut être damné.

On pourroit vous citer d'innombrables exemples de la juste horreur des Chrétiens, pour les Intrus & les Hérétiques ; je me bornerai à celui du Saint Moine Maxime, banni, frappé & mutilé

pour ne vouloir pas entrer dans l'Eglise de Constantinople & y prier & communiquer avec l'Evêque, qui célébroit cependant les mêmes mysteres qu'à l'ordinaire, & à celui de Saint Hermenigilde en Espagne, qui souffrit la mort plutôt que de recevoir la communion de la main d'un Evêque Arien. Saint Grégoire le grand ne craint pas de dire, que c'est à la mort de cet illustre Martyr qu'est due la conversion du Roi Recarede son frere, & de toute la nation des Goths en Espagne.

Les raisons qui appuient cette défense de l'Eglise de communiquer avec les Intrus & les Schismatiques, seroient innombrables aussi; mais il doit suffire à de vrais enfans de l'Eglise qu'elle l'ait défendu. C'est par charité pour tous qu'elle l'a défendu, & parce que cette communication dans les choses saintes est contraire au droit divin & au droit naturel. Je vous en conjure donc, bons & fideles habitans des campagnes, ne vous mêlez pas avec ces malheureux dans l'Eglise, si vous ne voulez pas participer à leur schisme & à leurs sacrileges; l'Eglise vous en fait un précepte positif.

Un jour l'ordre renaîtra : vous voyez bien que l'état actuel des choses ne peut pas subsister : on ne peut pas toujours vivre au milieu du pillage, du brigandage & des crimes; il faut espérer que la Religion Catholique aujourd'hui persécutée, proscrite & plongée dans l'humiliation, sortira triomphante de cette cruelle épreuve : l'Eglise renaîtra de ses cendres; mais si vous avez été rebelles à ses ordres, elle ne vous permettra pas l'entrée du lieu Saint; elle ne vous admettra à la communion, qu'après vous avoir fait expier votre obstination & votre désobéissance par une sévere pénitence. En attendant, voulez-vous donc me forcer d'interdire toutes ces

Eglises occupées par des Intrus ou des Jureurs, comme si elles n'étoient pas prohibées à tout Catholique par le seul fait d'un schisme notoire ? J'avois espéré que par-tout, ces malheureux usurpateurs & apostats y seroient seuls & abandonnés de tout le monde : mais si vous persistez dans votre funeste imprudence, il sera peut-être alors de mon devoir d'user de toute mon autorité, dont de profanes décrets n'ont pu me dépouiller devant Dieu ni devant les hommes : alors malheur à ceux qui la méconnoîtroient, il sera clair qu'ils ne veulent être Chrétiens que de nom, qu'ils ne veulent plus *avoir Dieu pour pere, puisqu'ils refusent de reconnoître l'Eglise pour mere :* ce n'est pas *moi qu'ils mépriseront*, c'est Jésus-Christ, dont je tiens la place ; & suivant sa parole, ils *mériteront d'être traités comme des Payens & des Publicains.* Dieu vous préserve de ce malheur, M. T. C. F. ; j'ai la confiance que votre attachement à l'Eglise sera pur & exempt de foiblesse & de superstition, & qu'il sera récompensé par le don d'uue plus grande vigilance & d'un plus ardent desir du salut, qui ne peut s'opérer que dans le sein de l'Eglise, hors de laquelle vous savez qu'il n'y en a point à espérer, parce qu'elle seule possede la rémission des péchés.

Donné à l'Abbaye de Montserrat, ce 29 Mars 1792.

† L. AP. Arch. d'Auch.

Par Mandement,

DUPUY.